

QUÉBECRÉATIF

SODEC
Québec 

APPEL DE CANDIDATURES

PROJET LA COHORTE AU FESTIVAL PRINTEMPS DE BOURGES
POUR LES JEUNES PROFESSIONNEL(LE)S DU MILIEU DE LA MUSIQUE
21 AU 26 AVRIL 2020

Date limite pour soumettre une candidature : 12 mars 2020

Pour une première année, la **SODEC** et la **Fondation Musicaction** s'unissent afin de permettre à **quatre jeunes professionnel(le)s du Québec et du Canada** de prendre part à un nouveau projet dans le cadre du festival **Printemps de Bourges** qui aura lieu du 21 au 26 avril 2020. En compagnie de **12 acolytes belges, français et suisses**, les participants de cette première cohorte se verront offrir des activités ciblées visant le **développement de leurs compétences, de leur réseau et de leur connaissance du milieu artistique européen**.

LE PROJET LA COHORTE

Considéré comme l'un des événements musicaux majeurs en Europe, le Printemps de Bourges attire chaque année une moyenne de 50 000 festivaliers, plus de 3 000 professionnels de la musique et plus de 600 journalistes français et étrangers. Au fil des années, le festival s'est imposé comme une plateforme originale de découvertes musicales, mais aussi professionnelles, et c'est à ce titre qu'il est le lieu idéal pour la création du projet **La Cohorte**.

Ce nouveau projet vise principalement à favoriser les échanges professionnels entre la Suisse romande, la Wallonie, la France et le Québec/Canada. Son objectif est de renforcer les échanges entre les acteurs de ces régions, de favoriser de nouvelles occasions de développement de marché et de renforcer l'expertise en exportation de la musique chez les entreprises. Il se définit comme une véritable aventure croisée réunissant plusieurs jeunes professionnels de notre industrie (spectacle, édition, label, gérance) désireux de conquérir de nouveaux marchés des deux côtés de l'Atlantique : Québec, Belgique, Suisse et France, mais aussi de développer de nouvelles pratiques de travail.

Cette première cohorte proposera aux candidats sélectionnés une programmation d'ateliers et de présentations thématiques autour des enjeux de notre industrie afin de créer des moments privilégiés d'échanges d'expériences, de création de réseaux et de réflexion autour du développement international. Les 16 professionnels retenus, soit quatre représentants choisis pour chacun des pays, auront ainsi la chance de développer leur expertise et de bonifier leurs opportunités de coopération.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ :

- Travailler au sein d'une entreprise musicale (entreprise de gérance, de production de spectacles, de label, d'édition, notamment) établie au Canada et admissible à au moins un des programmes d'aide de Musicaction ou de la SODEC;
- Travailler dans l'industrie de la musique depuis deux années au minimum et cinq années au maximum.

Un comité de sélection indépendant évaluera les candidatures soumises.

CRITÈRES D'ÉVALUATION :

- Pertinence de la participation du candidat en vertu de ses objectifs et de ses motivations dans ce projet d'échanges et de renforcement des capacités à l'export;
- Aptitude à planifier des stratégies efficaces à l'international pour des activités prévues dans les 12 prochains mois;
- Complémentarité et diversité des profils des candidats participants;
- Une priorité sera accordée aux candidats n'ayant jamais participé au Printemps de Bourges.

La présence des candidats retenus est requise **du 20 au 25 avril 2020 inclusivement**.

SOUTIEN OFFERT PAR MUSICACTION ET LA SODEC :

Après acceptation de sa candidature, le participant recevra les prestations suivantes :

- Frais de transport aérien international et de transport local vers Bourges;
- Frais d'hébergement pour la période visée;
- *Per diem* pour la période visée;
- Frais d'accréditation professionnelle au Printemps de Bourges.

Pour soumettre votre candidature, veuillez remplir le questionnaire suivant :

<https://forms.gle/t3t2X7qGw3mastCx9>

Date limite pour soumettre une candidature : jeudi 12 mars 2020

